



Mieux valoriser les surfaces pastorales avec les brebis laitières



AP3C

Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique

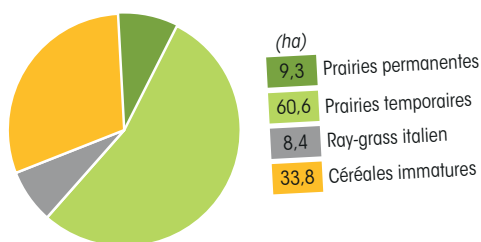
2 UMO familiales, et 0,5 UMO salarié

Au GAEC des Lacs, l'observation des conséquences du changement climatique sur la gestion des surfaces a été progressive : des étés plus secs, certains hivers plus doux, des périodes tardives de froid au printemps... Malgré le risque de prédation avec la présence du loup sur la zone, Fanny et Loïc n'ont pas renoncé à l'utilisation des parcours et ont choisi d'optimiser leur utilisation pour mieux les valoriser.

L'exploitation se situe à Sainte-Enimie en Lozère, à 940 mètres d'altitude. Le climat observé dans cette zone est un climat de montagne sèche. Il se caractérise par des variations thermiques importantes au cours de l'année ainsi qu'au cours d'une même journée. La pluviométrie annuelle observée est d'un peu moins de 1000 mm avec des pluies minimales en été et plus abondantes à l'automne (Résumé climatique département de la Lozère, AP3C, 2019).



Assolement 2019



+ 535 ha de parcours

DES PHÉNOMÈNES EXCEPTIONNELS PLUS FRÉQUENTS

Depuis plusieurs années, les associés du GAEC des Lacs ont constaté des fortes chaleurs dès le mois de juin impactant fortement la pousse sur les surfaces pastorales. Ces dernières bénéficiaient en plus des orages d'été qui favorisaient la repousse en septembre mais ceux-ci sont devenus de moins en moins fréquents, ou en tout cas plus souvent secs, « sans pluie ». La problématique du parasitisme (tiques) s'est par ailleurs amplifiée avec des hivers plus doux, comme en 2020 où il n'a pratiquement jamais gelé.

PRINCIPALES PROJECTIONS (*) AGROCLIMATIQUES 2050 POUR LA LOZÈRE :

- démarrage de la végétation plus précoce en fin d'hiver mais gelées parfois tardives au printemps,
- allongement de la période d'arrêt de la pousse de l'herbe en été : périodes de plus en plus sèches avec un déficit hydrique très marqué selon la localisation des orages.

* Source AP3C : quels impacts et quelles adaptations sur mon territoire ?

UTILISATION DES PARCOURS ET SÉCURISATION DES STOCKS AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DES EXPLOITANTS

L'année 2015 a été une année charnière au GAEC des Lacs. La réforme de l'Interprofession de Roquefort avec la fin des volumes individuels de référence leur a d'abord permis de regrouper les deux périodes de mises-bas des brebis laitières en une seule au mois de janvier. Si les associés ont pensé un temps pouvoir valoriser les 535 ha de surfaces pastorales avec un troupeau de brebis allaitantes, les deux attaques successives de loup en mai et juin 2015 les ont rapidement freinés : « **il fallait trouver un moyen de valoriser les parcours avec les brebis laitières** ».

475 brebis de race Lacaune produisant 1 533 hL pour l'AOP Roquefort de mi-février à fin octobre.



Autonomie fourragère :
 • Autonomie massique totale (ration) : 84%
 • Autonomie massique fourrages : 98%

La réforme du système interprofessionnel leur permet en 2016 de regrouper les deux lots de brebis laitières. C'est la fin de la traite inter-saison du troupeau qui mettait bas en août, le début de l'augmentation de la productivité laitière et la possibilité de se dégager davantage de temps pour la gestion des 535 ha surfaces pastorales.

En 2017, Fanny et Loïc démarrent un accompagnement avec la Chambre d'agriculture sur la gestion des surfaces pastorales. Depuis l'installation de Loïc en 2002 avec sa tante, les parcours découpés en grands parcs, étaient utilisés par les brebis vides et en lactation mais de manière non optimale.

Aujourd'hui, les parcours sont mieux gérés et pâturés par le troupeau des brebis en lactation, pendant la journée, de fin mai à fin octobre, et par le lot de brebis vides dès la mi-mars, si les conditions le permettent à la fin août.

Tableau 1. Utilisation des surfaces pastorales par le troupeau en lactation

Campagne 2019	Période 1	Période 2	Période 3
Nombre de brebis	340	325	320
Date début	31/05/2019	25/06/2019	03/09/2019
Date fin	24/06/2019	22/08/2019	31/10/2019
Couverture des besoins par les parcours	90%	50%	60%
Indice de pastoralisme	15,6 équivalent UGB x 578 ha de parcours utilisés = 15%		

OPTIMISATION DE LA GESTION DES SURFACES PASTORALES

Depuis 2 ans, les parcours sont gérés en parcs de plus petites tailles, avec des accès à l'eau facilités. Les parcs ont été découpés en suivant la pente de haut en bas, avec le point d'eau localisé en bas pour que les brebis pâturent toute la surface. Chaque parc est utilisé pendant 5 jours en moyenne (suivant la taille du parc et les conditions de pousse), généralement tôt le matin pendant 4 à 6 heures. Le parc est ensuite laissé « au repos » pendant une quinzaine de jours. Cette alternance permet de limiter la sous-utilisation de certaines parties des parcs et de ne pas privilégier une flore plus qu'une autre.

Aléas climatiques

Leviers

Attaques du troupeau par le loup

2015

Acquisition de patous pour la protection du troupeau. Implantation d'un bâtiment mobile sur un parcours éloigné (pour abriter les brebis pendant la nuit).

2016

Arrêt de la traite inter-saison, regroupement des lots pour une seule période de mise-bas en janvier pour les adultes et mars pour les agnelles. Progressivement diminution de l'effectif brebis tout en augmentant la productivité laitière.

*Neige au mois de mai
Été chaud et sec*

2019

Achat d'une enrubanneuse (bottes carrées) pour gagner en précocité. Gestion des parcours en parcs plus petits et installation des points d'eau supplémentaires

*Été chaud et sec
Hiver doux*

2020

Culture de RGI pour allonger la rotation à vocation d'enrubannage pour constituer un stock de sécurité d'été

GESTION DU PARASITISME

Ces dernières années les éleveurs ont constaté une augmentation des infestations des brebis par les tiques, notamment quand les brebis pâturent les surfaces riches en buis. Ces tiques peuvent transmettre entre autre la piroplasmose aux brebis et provoquer de la fièvre, une anémie, des avortements jusqu'à de la mortalité.

Pour pallier à ce problème important, les éleveurs utilisent parfois un traitement autorisé pendant la traite permettant de couvrir jusqu'à 3 semaines de protection. **« Mais sur les surfaces, on a aucun moyen de lutter contre ces parasites malheureusement. »**

DIVERSIFICATION DE L'ASSOLEMENT ET CONSTITUTION D'UN STOCK DE SÉCURITÉ POUR L'ÉTÉ

Au-delà de la gestion des parcours et de leur meilleure valorisation par les brebis, Fanny et Loïc ont introduit du ray-grass italien dans leurs rotations. **« Le ray-grass italien a l'avantage d'allonger les rotations. »** Cet allongement des rotations est profitable pour assurer une meilleure pérennité de la luzerne qui sera implantée par la suite. **« Le RGI est enrubanné en 1^{ère} coupe puis parfois en 2^{ème} coupe si les conditions le permettent. Il constitue alors un stock de sécurité pour l'été que l'on peut ouvrir sans problème de conservation, contrairement à l'ensilage, dont le front d'attaque a tendance à chauffer avec la chaleur ».**

Le RGI est implanté à 20 kg/ha après un travail superficiel du sol complété ensuite par 100 unités d'azote. Après un essai fructueux de 5 ha en 2020, les éleveurs ont prévu d'augmenter la part de RGI à 8 ha en 2021.

S'ADAPTER MALGRÉ TOUT

Depuis les attaques de loup en 2015, les brebis ne sortent plus la nuit pour limiter le risque de prédation. Le lot des brebis vides est abrité dans un bâtiment mobile la nuit et les brebis en lactation dont le niveau de productivité a progressé sont complémentées en bergerie pour l'équivalent d'une demi-ration de fourrages grossiers. Le stock constitué pour l'été est devenu primordial.

En 2021, de nouvelles attaques en journée viennent à nouveau remettre en question le fonctionnement (main d'œuvre, alimentation du troupeau...).



Avant 2020, rotation classique :

Luzerne-dactyle (5 ans) → Céréales d'hiver (2 ans) → Luzerne-dactyle

Depuis 2020 :

- Sur les bonnes parcelles
Luzerne-dactyle (5 ans) → Céréales d'hiver (2 ans) → RGI (1 an) → Céréales d'hiver (1 an) → Luzerne-dactyle (5 ans)
- Sur les moins bonnes parcelles
Mélange sainfoin-trèfle-dactyle (5 ans) → Céréales d'hiver (2 ans) → Mélange sainfoin-trèfle-dactyle (5 ans)

En parallèle, les éleveurs testent depuis quelques années l'implantation de 6 à 7 ha de luzerne sous couvert d'avoine qui sera enrubannée. Cet enrubannage d'avoine est distribué à l'automne au moment la lutte (quand le stock d'enrubannage de RGI est écoulé) et permet de maintenir l'état des brebis en fin d'été.

ARRÊT DE LA TRAITE INTER-SAISON POUR AMÉLIORER LA CHARGE DE TRAVAIL ET LES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Jusqu'en 2016, les associés du GAEC des Lacs géraient deux troupeaux de brebis laitières : un troupeau de 410 brebis pour livraison à l'Interprofession de Roquefort de mi-février à fin août et un second troupeau de 180 brebis pour livraison à un artisan de septembre à mi-décembre. La réforme de l'Interprofession de Roquefort en 2015 leur permet de recentrer le travail sur un seul troupeau en traite de mi-février à fin octobre. Le cheptel passe de 580 à 475 brebis et la productivité laitière est améliorée de près de 100 L/brebis en 4 ans (220 à 320 L/brebis). Les résultats techniques bénéficient de ces changements et permettent d'améliorer sensiblement les résultats économiques dégagés par l'exploitation.



LE REGARD DE L'ÉLEVEUR

« Le changement climatique, ce n'est pas quelque chose qu'on a vu arriver de façon radicale et pour lequel on a mis en place quelque chose de particulier pour y répondre. C'est plusieurs effets, qu'on repère de plus en plus souvent : des étés très chauds de plus en plus tôt, des orages sans pluie, plus de vent du midi, des hivers sans gelées... Et des grosses périodes de pluie à l'automne qu'on n'avait pas spécialement avant. On se demande si ça ne va pas compliquer les semis d'automne ?

La meilleure gestion des parcours nous permet d'avoir du report sur pied sur ces surfaces et de ne plus compter que sur les stocks et le pâturage de la SAU pour le troupeau en lactation. Au départ on imaginait les valoriser avec des brebis allaitantes mais cela aurait rajouté du travail alors que la main d'œuvre au niveau du GAEC diminuait. Et avec la prédation c'est devenu inimaginable. »



LE REGARD DU TECHNICIEN

« Les changements effectués par les éleveurs ces dernières années n'ont pas été dictés uniquement par l'adaptation au changement climatique. Certaines de ces adaptations, comme la suppression de la traite inter-saison, la diminution de l'effectif du troupeau, l'optimisation de la valorisation des parcours, ont toujours été envisagées sous l'angle travail. Mais nous constatons aujourd'hui que ces changements rendent l'exploitation plus robuste face aux aléas quels qu'ils soient (climatique, économique...). »



POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez l'ensemble des témoignages d'éleveurs ovins, caprins et bovins sur les leviers mis en place dans leur élevage pour s'adapter aux effets du changement climatique.

RÉDACTION & CONTACTS :

Catherine DE BOISSIEU (Institut de l'Élevage) - catherine.deboissieu@idele.fr

Nathalie RIVEMALE (Chambre d'agriculture de Lozère) - nathalie.rivemale@lozere.chambagri.fr



Avec le soutien de



et du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes / DRAAF